

PARTAGER LES DEMARCHES DES PROJETS EDUCATIFS DE TERRITOIRE



A1



CONTEXTE

Les 8 communes du territoire pilotent leur projet éducatif de territoire. Le PEDT est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. Les responsables de structures enfance, responsables de services, ont ciblés plusieurs objectifs à mener de façon collective et/ou concertée à l'échelle du territoire en soutien de nos PEDT. Sur le plan institutionnel, la CAF et les services de l'Etat travaillent à un rapprochement entre les PEDT et les CTG qui pourrait se matérialiser par des signatures communes



// OBJECTIFS

- Renforcer l'**articulation PEDT/CTG en formalisant un travail régulier de co-pilotage entre les techniciens**
- Engager une réflexion partagée autour des **actions culturelles, de la citoyenneté et du développement durable, activités physiques, travail de mémoire.**
- Engager une réflexion partagée **autour de l'aménagement de nos ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) et des écoles**
- Repenser **la place des parents au sein des A.C.M**

// PISTES D'ACTIONS

- **Renforcer l'articulation PEDT/CTG en formalisant un travail régulier de co-pilotage entre les techniciens**

Suite au Décret n°2018 -647 du 23 juillet 2018 modifiant des définitions et des règles applicables aux accueils de loisirs, les communes ont la possibilité d'élaborer un PEDT / PM (projet éducatif de territoire plan mercredi). 5 communes de la COBAN s'y sont engagées dès 2018. Puis, Andernos en 2019, Arès en 2022 et Lège Cap-Ferret en 2023. A partir de 2026, il y a l'objectif d'une temporalité identique entre les 8 communes sur les 2 dispositifs (PEDT et CTG).

Sur le territoire de la COBAN, les PEDT / PM sont portés par chaque commune qui l'élabore avec leurs partenaires éducatifs de proximité. Dans le même temps, il est proposé d'articuler la CTG et le PEDT / PM autour des 5 champs suivants :

- L'inclusion-handicap (dont on pourra retrouver un prolongement dans la fiche-action D1)
- La santé (notamment en termes de prévention)
- La pause méridienne qui fait l'objet d'une fiche-action spécifique (A6)
- La citoyenneté
- Les échanges autour des démarches éducatives

Dans le cadre de l’articulation CTG et PEDT/PM de la COBAN, des réunions spécifiques ont été organisées avec les services de la CAF, du SDJES et les pilotes techniques de ces dispositifs (en septembre 2022 et mars 2023). L’objectif est de maintenir 2 rencontres par an autour de cette articulation.

- **Engager une réflexion partagée autour de l’aménagement de nos ACM**

Lors de la rencontre « enfance » de février 2023, les participants ont proposé de nombreuses actions à mettre en œuvre. Et, parmi ces actions, la question des locaux vécus comme problématique sur de nombreux sites a été classée comme prioritaire. Ce sujet peut recouvrir différents champs : formation des animateurs ; échanges de bonnes pratiques sur le partage des locaux ; proposition de nouvel aménagement. Dans le même temps, des communes de la COBAN travaillent actuellement sur des projets de construction de nouveaux ACM. Ce groupe se propose d’échanger et d’être ressource.

- **Repenser la place des parents au sein des ACM**

A travers l’analyse des projets pédagogiques des différents d’ACM des communes de la COBAN, il a été constaté que peu d’éléments étaient consacrés aux familles. Pourtant la question de la parentalité doit être au cœur des projets éducatifs de territoire et des projets pédagogiques. L’objectif est donc d’impulser une réflexion collective sur la place des parents dans nos ACM et d’échanger sur les différentes pratiques dans les sites pour inciter à une meilleure prise en compte de ce partenaire éducatif.

L’accompagnement du SDJES

(Service départemental à la jeunesse, à l’engagement et aux sports)

Le PEDT / PM ne propose pas spécifiquement de nouveaux financements sur les actions et les projets mais plutôt un accompagnement en termes d’ingénierie. **Ainsi, le SDJES 33, par le biais d’une subvention pour les Francas et La Ligue de l’Enseignement, vise à soutenir les collectivités qui souhaitent écrire leur PEDT / PM.** En 2022-2023, les communes d’Arès, Audenge, Biganos, Lège Cap-Ferret, Mios et Marcheprime ont sollicité cet accompagnement. Au niveau de la formation, le SDJES 33 a également constitué un groupe de travail avec le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), Canopé, La Ligue de l’Enseignement, Les Francas pour identifier et accompagner les besoins de formation.

COUT ET MOYENS

- Temps de réunion
- Fonds SDJES sur l’accompagnement de PEDT par les associations d’éducation populaires

PORTEURS ET PARTENAIRES

- Pilotes de PEDT, SDJES, Education Nationale, Familles, Ligue de l’Enseignement, Francas, Divers partenaires éducatifs, ATSEM

// EVALUATION

- Outils collaboratifs développés
- Démarches engagées pour répondre aux besoins de ressources concernant les aménagements
- Prise en compte de la parentalité dans les PP
- Nouvelles actions à l’attention des familles au sein des ACM

// CALENDRIER

- 2 rencontres par an entre les institutions (CAF et SDJES) et les pilotes des PEDT / CTG
- Nombre de rencontres spécifiques par objectif à déterminer

// COMMUNES INTERESSEES

- Andernos-les-Bains ■ Arès ☐ Audenge
- Biganos ■ Lanton ■ Lège Cap-Ferret
- Mios ■ Marcheprime

FAVORISER ET COORDONNER LES PROJETS AVEC L'EDUCATION NATIONALE



A2



CONTEXTE

Lors du diagnostic partagé CTG, différents groupes thématiques ont exprimé le souhait de développer un meilleur partenariat avec l'Education Nationale. La présente fiche-action souhaite y répondre à travers 3 axes : L'expérimentation de temps de formation et de travail commun ; Le développement d'un partenariat qui concourt à la réussite des PEDT des communes (cf. fiche-action A1) ; L'organisation d'un soutien technique auprès des communes en termes de prospectives scolaires.



// OBJECTIFS

- Mettre en place des temps de travail partagés **entre l'Education Nationale et les collectivités**
- Développer une ressource collective autour des **veilles démographiques scolaires** et des **cartes scolaires** des communes
- Accompagner et mettre en réseau les démarches de **réussite éducative** engagées sur le territoire

// PISTES D'ACTIONS

• Temps de travail partagés

Le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et l'Académie de Bordeaux proposent d'accompagner, dans un cadre expérimental, les territoires volontaires autour de formations qui associent le personnel de l'Education Nationale et celui des collectivités territoriales.

Dans ce cadre, en mai 2023, le Service Départemental « Jeunesse, Engagement et Sport » (SDJES) a rencontré l'Inspectrice de l'Education Nationale (IEN) de la circonscription afin d'engager une réflexion autour d'une proposition de formation inter catégorielle (enseignants et agents municipaux).

• Veilles démographiques des effectifs scolaires et cartes scolaires

Ces dernières années, quelques communes du Nord Bassin ont travaillé autour de leur carte scolaire et ont ainsi développé des outils. Cette action concerne les communes qui souhaitent engager une réflexion sur leur carte scolaire et/ou souhaitent échanger et partager sur leurs différents outils de veilles. Plus globalement, cette démarche peut également répondre à un besoin de prospective des communes (fermeture et ouverture de classe) et à de l'analyse de territoire : Taux de scolarisation ; Indice de Position Sociale ; Evolution des effectifs scolaires ; Analyse longitudinale ; etc. C'est un groupe qui pourrait regrouper les 3 intercommunalités du Pays Barval.

- **Réussite éducative**

A côté de l'école, les communes du Nord Bassin ont développé différents dispositifs : le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) qui est soutenu par la CAF et de Département ; Le soutien scolaire en ligne avec « Prof Express » ; L'étude surveillée encadrée par les enseignants ; Les « espaces devoirs » au sein des accueils périscolaires. Cette action concerne les communes qui souhaitent engager une réflexion sur ces différents dispositifs et/ou souhaitent échanger et partager leur expérience.

125 %

C'est le taux de scolarité des écoles publiques du 1^{er} degré. A la rentrée 2022, pour 100 naissances (2012-2019), il y a 125 élèves dans les écoles des 8 communes de la COBAN.

4 %

C'est le nombre d'élèves scolarisés dans les 2 écoles primaires privées du Nord Bassin (13 % au plan national). A la différence d'autres territoires, il est à noter que l'Indice de Position Sociale de ces écoles est en dessous des IPS des écoles publiques.

ÇA SE PASSE AILLEURS

Sur la CDC Médoc Estuaire, une proposition de formation transversale « professeurs des écoles / agents territoriaux » est projetée pour l'année scolaire 2023-2024 autour du dispositif Phare (Programme de lutte contre le harcèlement à l'école).

Il est prévu 2 temps conjoints (qui seront programmés sur des demi-journées de mercredi) avec un effectif de 25 personnes par séance dont 10 à 15 agents territoriaux en fonction des groupes. Cette formation transversale est accompagnée par La Ligue de l'Enseignement et le SDJES. Ce plan de formation sera mis en place pour 2023-2024 sur les territoires des écoles ciblées par les formations EN puis en 2024-2025, pour d'autres communes. Sur la COBAN, si la formation peut se mettre en place dès 2023-2024, l'Education Nationale propose AUDENGE et LANTON.

COUT ET MOYENS

- Formations partagées : Les séances de formation transversale sont prises en charge par le SDJES. Pour information, certains territoires qui souhaitent permettre à l'ensemble de leurs agents de bénéficier de la formation prévoit de fermer les accueils périscolaires sur 2 demi-journées de mercredi.
- Veille démographique et réussite éducative : Temps de travail sans dépense identifiée

PORTEURS ET PARTENAIRES

- SDJES
- Education Nationale
- Ligue de l'Enseignement

// EVALUATION

- Mise en place de la **formation transversale**
- **Outils collaboratifs** développés
- **Documents d'information** diffusés

// CALENDRIER

- 2 à 3 réunions par an : Septembre / Janvier / Avril

// COMMUNES INTERESSEES

- Andernos-les-Bains ☐ Arès ☐ Audenge
- Biganos ■ Lanton ■ Lège Cap-Ferret
- Mios ☐ Marcheprime

VALORISER LES EVENEMENTS DU TERRITOIRE ET FACILITER LEUR ACCESSIBILITE



A3

CONTEXTE

Les structures d'accueil organisent **divers événements et animations** destinés aux familles ou à leurs adhérents. Des événements ouverts à tous existent aussi, qui associent parfois les jeunes dans l'organisation : festivals de culture urbaine, carnaval, Mois de la Petite Enfance, Bazar des Mômes...

Côté sport, de nombreux événements existent. Pendant les vacances, Mios, Lanton, Marcheprime, Biganos, Arès et Andernos proposent aussi **le dispositif Cap 33**. Enfin, il existe des événements **portés par des établissements scolaires** et leurs structures rattachées (Maison des Lycéens, foyer...).

Les jeunes et les familles, eux, sont mobiles, ils fréquentent parfois des établissements scolaires ou des accueils de loisirs dans une autre commune que la leur. Mais ils n'ont pas forcément la connaissance de **tout ce qui leur est proposé à l'échelle du territoire**.



// OBJECTIFS

- Mieux connaître **l'offre d'événements proposés aux différents publics**
- Favoriser l'accès et la mobilité des familles et des jeunes **sur ces événements**
- Travailler sur la mise en place de **rencontres entre les Accueils Collectifs de Mineurs**
- Partager l'information **des différents événements**

// PISTES D'ACTIONS

Il est proposé aux acteurs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse de travailler entre structures d'accueil sur différents aspects des événements :

- Faire l'inventaire des événements existants
- Les faire connaître aux enfants, aux jeunes et à leur famille
- Coordonner le calendrier des événements

- Organiser des « navettes » en minibus
- Utiliser le futur réseau de transport de la COBAN, pour aller voir les événements des autres communes
- Organiser les déplacements, en mutualisant des bus
- Réfléchir à la mise en place de temps fort intercommunaux : Mois de la Petite Enfance, « Inter ALSH », événement jeunesse

On pourra pour cela s'appuyer sur les réseaux d'acteurs et d'élus mis en place dans le cadre de la CTG (fiche-action R1)

Cela pourra être l'occasion d'inclure les structures accueillant des jeunes porteurs de handicap.

COUT ET MOYENS

- Budget des structures communales d'accueil
- Subventions projets CAF et CD (schéma départemental de la jeunesse)
- Autofinancement (stands menés par des jeunes...)
- Financements privés, sponsoring d'événements

PORTEURS ET PARTENAIRES

- Service Jeunesse
- Structures jeunesse
- Service culture/communication des communes
- Collèges et lycées
- Maison des Lycéens
- Foyers socio-éducatifs des collèges

- CAF
- Département de la Gironde
- SDJES
- Juniors Associations / ATEC
- Maison des Adolescents
- Associations sportives et culturelles
- Associations de prévention
- Etablissements accueillant des jeunes en situations de handicap : DITEP, CMP, ESAT d'Audenge, IME de Taussat...
- Associations d'Education Populaire : Ligue de l'enseignement, Francas...
- Centre d'accueil de jeunes migrants
- Etablissements médico-sociaux
- Presse locale
- Réseau Girondin de la Petite Enfance

// EVALUATION

- Nombre d'événements recensés
- Nombre de « navettes » et/ou d'interactions créées entre les événements
- Nombre de nouveaux événements créés

// CALENDRIER

- Recensement des événements en début de chaque année, dès la rentrée 2023
- Mise en réseau des organisateurs en 2024-2025

// COMMUNES INTERESSEES

- Andernos-les-Bains □ Arès □ Audenge
- Biganos ■ Lanton ■ Lège Cap-Ferret
- Mios ■ Marcheprime

FAVORISER L'EVEIL ARTISTIQUE ET CULTUREL DES LA PETITE ENFANCE



A4



CONTEXTE

L'émancipation par les arts et la culture suppose que **tous les enfants et adolescents, quelles que soient leur situation, puissent profiter d'offres de qualité sur tous leurs temps de vie, et ceci dès la naissance.**

L'éveil artistique et culturelle est un axe de développement de l'enfant et de soutien à la parentalité, un moyen de lutte contre les exclusions et les discriminations.

L'éducation artistique et culturelle est indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances.

Cette thématique ressort de tous les groupes de travail.



// OBJECTIFS

- Permettre à tous les enfants d'enrichir **une culture personnelle**
- Développer et renforcer leur **pratique artistique**
- Reconnaître le tout-petit, l'enfant, le jeune comme **des interlocuteurs dotés d'une appétence culturelle**
- Renforcer la présence **de l'art et de la culture**
- **Faire reculer la place de l'écran dans la vie des enfants** en démultipliant les actions d'Eveil Culturel et Artistique dans le lien Enfant Parent
- Permettre la rencontre des artistes et des œuvres, **la fréquentation de lieux culturels**
- Permettre l'accès à des artistes itinérants pour toutes les structures du territoire. **Faciliter la venue d'exposition, la représentation de spectacle...**

// PISTES D'ACTIONS

- Lister les possibilités d'exploration des différents sens et sélectionner des œuvres en lien.
- Identifier des artistes sensibilisés à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse
- Etablir des partenariats, proposer une résidence d'artiste, collaborer avec des artistes du territoire
- Repérer les parents artistes qui pourraient présenter leur travail/passion.
- Adhérer à une artothèque
- Développer des propositions culturelles (expositions, spectacles) dans les multi-accueils, les accueils de loisirs, les "Espace Jeunes"
- Explorer la nature, le monde et sa diversité par les différents sens. Découvrir des œuvres picturales, musicales, corporelles...
- Répondre aux appels à projets.

- Présenter des projets associant plusieurs communes aux appels à projets (schéma départemental de la jeunesse, itinéraires culturels hors collège, #Jeunes Culture Gironde...)
- Créer un musée itinérant et éphémère pour la Petite enfance
- Echanger autour des projets culturels des structures jeunesse : podcasts, création de vidéos, participation à des festivals, création de WebTV, création de spectacles, sorties culturelles...
- Organiser des sorties communes de structures jeunesse dans des lieux culturels

56 %

des enfants âgés de 3 à 10 ans pratiquent chaque semaine au moins une activité encadrée dans un club, une association, une maison de quartier.



15 %

d'entre eux ont une pratique artistique encadrée ; 30 à 40 % des 11-17 ans ont une forme de pratique artistique régulière. (Rapport TLT 2018 du Haut conseil de l'enfance et de la famille).

REFERENCE

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Education-artistique-et-culturelle/L-Eveil-artistique-et-culturel-des-jeunes-enfants>

Charte pour l'éducation artistique et culturelle :

<https://www.education.gouv.fr/l-education-artistique-et-culturelle-7496>

Rapport de Sophie MARINOPOULOS « Stratégie nationale pour la santé culturelle »

Dispositif 1^{er} page : <https://www.premierespages.fr/>

Rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants le 4 novembre 2022

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Education-artistique-et-culturelle/L-Eveil-artistique-et-culturel-des-jeunes-enfants/Rencontre-nationale-de-l-eveil-artistique-et-culturel-des-jeunes-enfants-le-4-novembre-2022-au-Centre-Pompidou>

COUT ET MOYENS

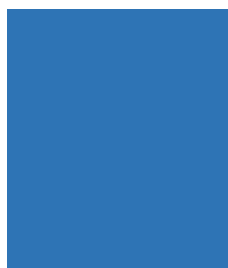
PORTEURS ET PARTENAIRES

- Direction Régionale des Affaires Culturelles
- Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel de la Gironde

- Le Labo des Cultures
- CAF
- Département
- Promeneurs du Net
- Associations de Médiation Culturelle
- Salles de spectacles du territoire

// EVALUATION

- Nombre de **réunions** organisées
- Nombre de **projets communs** développés



// CALENDRIER

- Novembre 2023 : Musée éphémère et itinérant

// COMMUNES INTERESSEES

- Andernos-les-Bains □ Arès ■ Audenge
- Biganos ■ Lanton ■ Lège Cap-Ferret
- Mios ■ Marcheprime

ACCOMPAGNER ET GARANTIR LA QUALITE D'ACCUEIL



A5



CONTEXTE

Il est de plus en plus question dans les textes de demander aux équipes de professionnels de faire la preuve de la qualité de l'accueil offerte par leurs structures, dans une démarche participative d'évaluation. Il ne paraît pas surprenant que soit proposé le même principe d'une recherche de qualité dans la relation à l'utilisateur.

Pour autant, évaluer la qualité de l'accueil que l'on propose aux enfants et à leur famille doit s'appuyer sur une méthodologie rigoureuse et solide



// OBJECTIFS

- Comprendre la **démarche qualité**
- Partager une **description de la qualité d'accueil**
- Déterminer les **critères d'évaluation**
- Organiser le **contrôle** de la qualité d'accueil
- Entrer dans une **dynamique d'amélioration continue**
- Concevoir un **référentiel commun**
- Offrir une **continuité** d'accueil
- Déterminer une **éthique professionnelle**

// PISTES D'ACTIONS

- Organiser une **journée d'échange** sur la thématique avec un temps de présentation de la démarche qualité puis un autre temps de réflexion par groupes : petite enfance, enfance, jeunesse autour de la qualité d'accueil
- **Partager** et enrichir cette analyse avec la présentation de la démarche aux représentants des parents
- **Approfondir** les critères d'évaluation et les modalités de contrôle par groupe de travail
- Elaborer un **outil de suivi**

Selon le rapport de l'IGAS,

66%

des parents affirment que la crèche fréquentée par leur enfant est en bon état et bien entretenue.

54%

juge l'accueil et l'accompagnement de leur enfant de qualité

56%

suffisamment grand pour que leur enfant puisse jouer, bouger, courir

58%

des parents affirment que le rythme et les besoins de sommeil de leur enfant sont respectés

REFERENCE :

Le label Plan Mercredi :

<http://planmercredi.education.gouv.fr/le-label-plan-mercredi>

HCFEA : Les 24 repères du rapport « Piloter la qualité d'accueil affective, éducative et sociale des modes d'accueil de la petite enfance ».

Rapport de l'IGAS relatif à la qualité de l'accueil et à la prévention de la maltraitance dans les crèches

Quelques labels : label parental 1CEPP ; EcoloCreche ; la belle crèche ; crèche bientraitante ; ELSA (babilou), collectif ESA, Qualité Loisirs, Le Label Eco Accueil Loisirs, Quali'loisirs, Information Jeunesse

Expériences d'autres territoires sur la labellisation d'Accueils collectifs de Mineurs :

- Label Qualité ACM des Alpes Maritimes

<https://collectif-esa.org/documents/label-ACM/A4-Livret.pdf>

- Label Kidetap

<https://www.jdanimation.fr/actualites/kidetap-un-label-de-qualite-pour-les-acm>

- "Charte de qualité" des ACM de l'Aisne

<https://www.aisne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Solidarite-et-cohesion-sociale/Label-Charte-de-qualite-pour-les-accueils-collectifs-de-mineurs2/Label-Charte-de-qualite-pour-les-accueils-collectifs-de-mineurs>

- Le label goutte d'eau (environnemental), pour les ACM dans le Vaucluse

<https://www.vaucluse.gouv.fr/eco-labellisation-des-accueils-de-mineurs-du-a7810.html>

COUT ET MOYENS

- Temps de travail et déplacements des acteurs (environ 21 heures / an)
- Matériel d'animation de réunion, fourni par les communes hôtes*
- Intervention d'un qualitatifien = 1800€

PORTEURS ET PARTENAIRES

- CAF / CD / SDJES
- Qualitatifien

// EVALUATION

- Nombre de réunions organisées
- Outils collaboratifs développés

// CALENDRIER

- Novembre 2023 pour la Petite Enfance

// COMMUNES INTERESSEES

- Andernos-les-Bains ■ Arès ■ Audenge
- Biganos ■ Lanton ■ Lège Cap-Ferret
- Mios □ Marcheprime

DEVELOPPER DE NOUVELLES PROPOSITIONS EDUCATIVES SUR LES PAUSES MERIDIENNES ET LES ACCUEILS PERISCOLAIRES



A6



CONTEXTE

Les responsables de services et d'accueils périscolaires souhaitent promouvoir le jeu libre sur les temps périscolaires. Le jeu libre survient lorsqu'un enfant choisit lui-même à quoi il joue, avec qui, avec quoi et comment. Le jeu structuré de son côté aide les enfants à développer leur attention et leur compréhension des règles. Autrement dit, avec le jeu libre, l'enfant choisit, invente et organise ses jeux selon ses préférences et ses champs d'intérêt.



// OBJECTIFS

- Permettre le développement global de l'enfant.
- Favoriser la confiance en soi.
- Stimuler l'autonomie.
- Résoudre des problèmes.
- Favoriser la pensée créative.
- Apprendre en jouant avec les autres.

// PISTES D'ACTIONS

• BOITES A JOUER

La boîte à jouer est une **structure adaptée à la cour de récréation des écoles**. Remplie d'objets disparates, de pièces et de matériaux en vrac -tubes de carton, pneus, morceaux de tissu, filets, cordes...-, elle permet aux enfants et au personnel d'encadrement de **disposer librement de tous ces objets ludiques durant les pauses périscolaires et extrascolaires à l'école**. Tous les enfants sont libres d'accéder à la boîte à jouer quotidiennement pour prendre du matériel et jouer dans la cour. Grâce à leur imagination et leur créativité, les enfants peuvent facilement détourner les objets, principalement composés de matériaux de recyclage, et les transformer dans le cadre de leurs jeux. Le choix d'utiliser différents objets de toutes sortes issues du réemploi permet de ne pas formater une activité et ne pas faire de clivage entre filles et garçons, classes sociales, etc. De même, ces objets sont des ressources diversifiées, flexibles et malléables à volonté qui offrent un éventail infini de possibilités ludiques !

Régulièrement, les boîtes à jouer sont réapprovisionnées avec du matériel issu du réemploi. Rebus, chutes, produits non vendables, pièces détachées réutilisables, les objets sont collectés auprès des entreprises et réseaux spécialisés. Tous les objets insérés dans la boîte sont répertoriés, comptés et contrôlés sur des critères de sécurité, propreté et résistance.

Une réduction de 50% à 70%

des accidents et des
blessures mineures
enregistrés dans les
cours de récréation,
une réduction des
accidents et incidents
dans la cour

ÇA SE PASSE A SAINT DENIS DE PILE

La boîte à jouer : un nouveau dispositif ludique, pédagogique et créatif

« Cette idée est très intéressante pédagogiquement parlant, elle invite les enfants à utiliser leur imagination pour s'amuser et à ne pas se restreindre à un jouet souvent conçu dans un but précis. Les voir jouer et rire avec ces objets destinés initialement à la poubelle, c'est une belle façon écologique de dire stop au gaspillage », explique Colette Lagarde, adjointe au Maire déléguée à l'éducation et au développement durable.

Les animateurs des temps périscolaires ont été sensibilisés au dispositif et encadrent les enfants dans l'utilisation de cette « boîte à jouer ». Les parents ont été également acteurs de ce nouvel « équipement » puisqu'ils ont participé au nettoyage et au test des différents objets pour en retirer tout élément dangereux.

Cette initiative originale émane de l'association Jouer pour vivre et est portée sur le territoire par le SMICVAL. La ville de Saint Denis de Pile a également financé la cabane en bois dans la cour pour ranger tous les objets. L'école élémentaire de Saint Denis de Pile est pilote sur ce dispositif innovant alliant une volonté pédagogique et une sensibilisation à l'écologie.

COUT ET MOYENS

- **Boîtes à jouer : diagnostic de cours d'école**, 600 euros comprenant une observation physique, les frais de déplacement, le rendu d'un document de synthèse, et la transmission d'un questionnaire pour les équipes (enseignantes et animation)
- **2000 euros pour l'animation de 5 modules de formation** (4 avant l'ouverture et 1 après), ainsi qu'un accompagnement de la collectivité à la menée du projet
- Pour la partie investissement et construction du contenant, il faut compter (selon les dimensions et la taille de l'école) **entre 800 et 5000 euros, ou une prise en charge en régie technique**. Ces éléments sont à affiner, et peuvent être cofinancés par la CAF dans le cadre d'un Fond Public et Territoire (à confirmer en fonction de la nouvelle COG).

PORTEURS ET PARTENAIRES

- Services Enfance des mairies, animateurs, ATSEM
- Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)
- Education Nationale
- Ligue de l'Enseignement, Francas de la Gironde

// EVALUATION

- Nombre de **réunions** organisées
- **Outils collaboratifs** développés
- Nombre de **projets communs** développés

// CALENDRIER

- 12 rencontres environ de septembre 2023 à décembre 2025

// COMMUNES INTERESSEES

- Andernos-les-Bains ☐ Arès ■ Audenge
- Biganos ■ Lanton ■ Lège Cap-Ferret
- Mios ☐ Marcheprime

AMELIORER L'ATTRACTIVITE DES METIERS SOCIO-EDUCATIFS



A7



CONTEXTE

La crise COVID n'a fait qu'accélérer un processus de désintérêt croissant pour les métiers de l'animation, de la petite enfance, de l'aide à domicile... Les métiers sont de moins en moins attractifs (formations payantes, horaires découpés, grande amplitude horaire, conciliation entre vie privée et vie professionnelle, etc.). D'autre part, les acteurs rencontrés lors des phases de concertation ont fait ressortir des besoins en formation des équipes (prise en compte du handicap, méthodes participatives...). Enfin, certains de ces métiers présentent peu de débouchés pour une évolution de carrière.



// OBJECTIFS

- Faciliter **le recrutement par les mairies**
- Améliorer **la formation des équipes**
- Fidéliser **les équipes**
- Mieux accompagner **la carrière des agents des métiers socio-éducatifs**

// PISTES D' ACTIONS

Les pistes d'actions pourraient être :

- Réfléchir avec les collectivités et les structures formatrices (d'animateurs, d'aide-ménagères, d'auxiliaires de puériculture) à une plateforme commune pour déposer des offres d'emploi. Faire le lien avec la plateforme COB'EMPLOI, de la COBAN
- Répertorier les moyens de communication disponibles dans les communes pour mieux diffuser et centraliser les offres d'emploi
- Proposer un panel de formations adaptées aux besoins et spécificités du territoire
- Réfléchir à des formations mutualisées à l'échelle du territoire
- Réfléchir avec les associations d'Education Populaire à la mise en place de formations (BAFA, BAFD, CPJEPS, BPJEPS...) sur le territoire
- Travailler à une meilleure intégration des équipes à la définition collective des projets éducatifs et pédagogiques des structures (dans le cadre des PEDT, notamment)
- Travailler ensemble pour améliorer le bien-être au travail
- Travailler sur des outils de communication améliorant l'image des métiers (films, publications...)

CA SE PASSE AILLEURS

Que peut-il être mis en place pour éviter l'hégémonie du personnel ?
Comment accompagner la montée en compétence des équipes ?
Comment fidéliser les salariés ? De nombreuses communes de Gironde sont confrontées aux mêmes problématiques et essaient d'apporter des solutions.

- **A Saint-Aubin du Médoc**, un travail est engagé avec Pôle Emploi autour d'un Parcours Emploi Compétence ;
- **A Eysines**, l'accompagnement proposé par la commune permet une montée de compétence des animateurs pour qu'ils puissent saisir des opportunités professionnelles ;
- **A Mérignac**, des journées pédagogiques sont organisées à l'attention des animateurs et des questionnaires permettent de faire remonter les valeurs et des préconisations du personnel ;
- **A Lormont**, à travers la cité éducative, un partenariat est engagé avec des clubs sportifs pour permettre une professionnalisation des jeunes (CQP Périscolaire) qui bénéficient de formation, de tutorat et d'un emploi.

COUT ET MOYENS

- 3 réunions par an environ entre les services ressources humaines et les services portant les structures d'accueil
- Soutiens ponctuels possibles du SDJES pour rémunérer des associations d'Education Populaire missionnées pour former les équipes

PORTEURS ET PARTENAIRES

- Services enfance-jeunesse des mairies
- Services ressources humaines des mairies
- CNFPT
- Associations d'Education Populaire
- CAF
- Département
- SDJES

// EVALUATION

- Nombre de réunions organisées entre services des communes
- Outils de communication recensés pour diffuser les offres
- Outils de communication développés
- Nombre de formations mises en place

// CALENDRIER

- Début des réunions entre services des communes à la rentrée 2023

// COMMUNES INTERESSEES

- Andernos-les-Bains ■ Arès □ Audenge
- Biganos ■ Lanton ■ Lège Cap-Ferret
- Mios □ Marcheprime

DEVELOPPER L'INFORMATION ET PREVENTION JEUNESSE AUTOUR D'OUTILS PARTAGES



A8

CONTEXTE

Les 8 communes mènent **des actions en matière d'information Jeunesse**. 3 communes ont des « **Info Jeunes** » labellisés. Ceux-ci échangent dans le cadre du réseau départemental de l'Information Jeunesse (réunions et groupes de travail). Il existe aussi **d'autres actions** : organisation de « Forums Jobs d'été », diffusion de documents dans les « Espaces Jeunes », posts sur les réseaux sociaux, actions de prévention... Il serait intéressant de **regrouper ces différentes informations** pour les jeunes du territoire pour **les faire mieux connaître** : Jobs d'été, stages BAFA, aides pour le permis, Destin'action, Pass Jeunes, Junior Assos, ATEC...



// OBJECTIFS

- Mettre en réseau **les structures faisant de l'information jeunesse**
- Mutualiser **les ressources disponibles de l'information Jeunesse et de la prévention**
- Travailler sur des **outils de communication communs, adaptés aux jeunes**

// PISTES D'ACTIONS

Il est proposé de répertorier les ressources :

- Identifier les structures municipales et associatives en lien avec l'information jeunesse
- Créer un répertoire des ressources et des outils de prévention (films, podcasts, affiches...), dans différents domaines : prévention, formation, emploi, logement, santé...
- Répertorier les supports de communication des structures jeunesse (notamment les comptes sur les réseaux sociaux)

On pourrait ensuite enrichir les outils existants et en créer de nouveaux, si nécessaire :

- Mettre en réseau ces différents supports de communication (liens entre comptes)
- Développer des comptes sur les réseaux sociaux à l'échelle du territoire
- Créer de nouveaux supports d'information, de prévention et d'animation adaptés aux jeunes sur les thématiques non traitées
- Alimenter la « Boussole des Jeunes » du territoire : <https://boussole.jeunes.gouv.fr/>

- Valoriser les initiatives d'actions, retours d'expériences (BAFA, Destin'Actions) en vidéo sur les réseaux sociaux.
- Utiliser les outils de communication existants sur le territoire (magazine de la COBAN, comptes réseaux, supports des communes) pour valoriser des initiatives de jeunes.

En matière d'information-jeunesse, on pourra utiliser le réseau des acteurs jeunesse (voir fiche-action R1) pour :

- Développer le partenariat entre Info Jeunes, Réseau Information Jeunesse et Mission Locale
- Échanger autour de nos différents dispositifs d'aides : BAFA, Permis de conduire...
- Réfléchir à des expérimentations pour porter des « universités connectées »
- Travailler des projets d'ouverture Internationale, jumelage, projets européens, Erasmus +

3 « Info Jeunes »

labellisés

à Arès, Biganos et Andernos

COUT ET MOYENS

- Une réunion tous les trimestres avec les acteurs de l'information-jeunesse
- Intervenant vidéo à rémunérer si création de supports (aide possible du Département et de la CAF dans le cadre du schéma départemental de la jeunesse)

PORTEURS ET PARTENAIRES

- Structures Jeunesse des communes (Espace Jeunes, Info Jeunes)...
- CRIJNA
- Etablissements scolaires : collèges et lycée
- Mission locale
- CAF

- Département de la Gironde
- Pole Emploi
- SDJES
- Associations : Planning Familial...
- Etablissements accueillant des jeunes en situations de handicap : DITEP...
- Associations d'Education Populaire : Ligue de l'enseignement, Francas...
- Universités (dont universités connectées)
- Centre d'accueil de jeunes migrants
- Etablissements médico-sociaux
- Maison des Adolescents
- Centres sociaux, Espaces de Vie Sociale
- Tiers-lieux
- Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)

// EVALUATION

- Elaboration du répertoire des ressources
- Utilisation du répertoire
- Nombre de supports de communication mis en réseau et créés
- Utilisation de ces supports

// CALENDRIER

- Travail sur le répertoire des ressources à partir de la rentrée 2023

// COMMUNES INTERESSEES

- Andernos-les-Bains ■ Arès □ Audenge
- Biganos ■ Lanton ■ Lège Cap-Ferret
- Mios ■ Marcheprime

FACILITER LE PARCOURS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DE LEUR ENTOURAGE



D1

CONTEXTE

La Gironde possède une feuille de route 100% inclusif ; où en est le territoire par rapport à cette feuille de route ?

Les acteurs de la COBAN notent le manque de lisibilité des acteurs et actions sur le territoire, les difficultés de communication ainsi que le manque de moyens humains et de structures. La mobilité et la difficulté d'accès à l'information sont des freins pour les familles ; le soutien aux aidants est un axe du Contrat Local de Santé.



// OBJECTIFS

- Partager une **analyse collective sur la thématique de l'inclusion sur la COBAN**
- Repérer les **ressources**
- Sensibiliser les acteurs **de droit commun aux différents handicaps**
- Faciliter les **parcours de vie**

// PISTES D'ACTIONS

- Lister, synthétiser et compléter les différents guides ressources en lien avec le handicap sur le territoire
- Repérer et quantifier la population concernée
- Cartographier les acteurs
- Travailler les moyens de communication (Facile à Lire et à Comprendre (FALC), langue des signes...)
- Penser les dynamiques de parcours de vie
- Proposer des formations ciblées aux acteurs de droits communs



CADRE REGLEMENTAIRE

Loi de 2005 :

« Constitue un handicap (...) toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans un environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant »

La classification du handicap (CIF) évolue dans le temps ; moteur, sensoriel, mental, psychique, maladie invalidante

COÛT ET MOYENS

- Temps de travail et déplacements des acteurs (environ 20 heures / an)
- Matériel d'animation de réunion, fourni par les communes hôtes*

PORTEURS ET PARTENAIRES

- CAF
- Contrat Local de Santé
- Structures et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Associations de personnes en situation de handicap et de familles
- Structures de droit commun

// EVALUATION

- Nombre de **réunions** organisées
- **Outils collaboratifs** développés
- Nombre de **projets communs** développés

// CALENDRIER

- 1 rencontre par trimestre

// COMMUNES INTERESSEES

- Andernos-les-Bains □ Arès ■ Audenge
- Biganos ■ Lanton ■ Lège Cap-Ferret
- Mios □ Marcheprime

DEVELOPPER UNE REFLEXION ET DES ACTIONS AUTOUR DES PROBLEMATIQUES DE LA SANTÉ MENTALE ET DU BIEN-ÊTRE DES JEUNES



D2



CONTEXTE

La défenseure des droits alerte la première ministre en 2022, en demandant un plan d'urgence face au manque de place et à l'allongement des délais pour l'accès aux soins psychiatriques. Elle réclame un « **droit des enfants au bien-être** ».

Sur le territoire, que ce soit dans le cadre du Contrat Local de Santé ou dans les réunions avec les collègues, les professionnels alertent sur le manque de moyens ; plus de pédo-psychiatre sur le territoire, éloignement des services pour les communes du nord de la COBAN.

Cette fiche-action est co-pilotée avec le Contrat Local de Santé (Axe 3 - actions n°311 ; n°312 et n°321) et en lien avec la fiche action "Information Jeunesse" (A8) autour du bien-être.



// OBJECTIFS

- Partager une **analyse collective**
- Articuler **le secteur social, médico-social et sanitaire**
- Favoriser les **échanges de pratiques**
- Déterminer **des indicateurs**
- **Recenser les acteurs**
- **Développer des actions de prévention**

// PISTES D'ACTIONS

- Réunir les indicateurs : Taux d'absentéisme, Refus scolaires anxieux, Nombre d'élèves suivis en cellule de veille et en Groupe de Prévention Décrochage Scolaire, Nombres de Projet d'Accompagnement Personnalisé (CPE), Projet d'Accueil Individualisé, Prévention Aide et Suivi, Nombre d'enfants « à besoins particuliers », Statistiques des prises en charge par les infirmières scolaires et les médecins scolaires, Nombre de mesures éducatives de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, signalements, Offre de soins sur le territoire (Contrat Local de Santé), Délais de prise en charge, Offre en termes de santé (un site Internet sur le Nord Bassin), Cas observés par la Mission Locale, Cas observés par les Espace Jeunes, Nombre de lycéens qui fréquentent les Espace Jeunes, Interventions auprès des jeunes par les gendarmeries et les polices municipales, Morts violentes de jeunes recensées sur le territoire
- Identifier les jeunes, les acteurs et les dispositifs existants
- S'inspirer d'expériences d'actions visant à aller vers les jeunes ne fréquentant pas les structures jeunesse ou en décrochage

- Développer des actions de prévention en s'appuyant sur les structures jeunesse du territoire
- Favoriser une meilleure articulation entre les structures médico-sociales et les établissements scolaires
- Accompagner ces propositions d'actions d'aide à la parentalité

80 %
= augmentation des
jeunes
(18-24 ans) souffrant d'un
état dépressif de 2017 à
2021.
Santé Publique France

Evènements marquants relatifs à la santé mentale des jeunes en 2022 :
(Source : Psycom)

- Réactions et témoignages à la sortie de « l'enfer » de Stromae/idées suicidaires
- Guerre en Ukraine
- Alerte/santé mentale des jeunes
- Feux de forêt et développement de l'éco-anxiété
- Nombreux arrêts de travail chez les jeunes

COUT ET MOYENS

- Temps de travail et déplacements des acteurs (environ 20 heures / an)
- Matériel d'animation de réunion, fourni par les communes hôtes

PORTEURS ET PARTENAIRES

- CAF
- Mission locale
- CCAS
- Inspectrice de l'Education Nationale
- Etablissements scolaires (médecins scolaires)
- Partenaires sanitaires et médico-sociaux (Charles Perrens, clinique Arès, Bagatelle, CPTS, DITEP...)

// EVALUATION

- Nombre de **réunions** organisées
- **Outils collaboratifs** développés
- Nombre de **projets communs** développés

// CALENDRIER

- **5 rencontres environ** de septembre 2023 à décembre 2025

// COMMUNES INTERESSEES

- Andernos-les-Bains □ Arès ■ Audenge
 ■ Biganos ■ Lanton ■ Lège Cap-Ferret
 ■ Mios □ Marcheprime

RENFORCER L'ACCES AUX DROITS ET LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMERIQUE

D3



CONTEXTE

Plusieurs acteurs interviennent dans le champ du numérique sur le territoire de la COBAN : les Maisons France Service, le médiateur numérique du Département, les médiathèques, le centre social (avec un point numérique CAF), les tiers-lieux, les espaces de Vie Sociale...

Ils ont mis en place diverses actions : permanences de conseillers numériques, aide aux formalités administratives, ateliers thématiques, « balades connectées » entre seniors et adolescents, couveuse numérique... Ils mettent à disposition des ordinateurs et des jeux vidéo, ils récupèrent du matériel qu'ils réparent et redonnent... Ils accompagnent, dans leurs problématiques liées au numérique, tous types de publics : **seniors, collégiens, personnes en difficultés sociales, personnes en situation de handicap...**



// OBJECTIFS

- Répertorier **les acteurs du numérique du territoire et leur offre**
- Faire mieux **connaître l'offre numérique aux habitants de la COBAN**
- **Mutualiser des ressources,**
- Proposer **des formations communes**
- Lutter contre **la fracture numérique**

// PISTES D'ACTIONS

Les acteurs du numérique des 8 communes, réunis le 2 mai 2023 dans le cadre de cette CTG, ont fait trois propositions principales :

- **REPERTORIER LES ACTEURS DU NUMERIQUE ET REALISER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION (PAPIER ET NUMERIQUE) POUR LES FAIRE MIEUX CONNAITRE**

Les acteurs ne se connaissent pas tous et ont besoin de faire « réseau », pour des échanges de pratiques, des mutualisations d'informations et de ressources... Au-delà, ils jugent intéressant de faire connaître aux habitants de la COBAN l'ensemble de l'offre existante sur le territoire par différents moyens (plaquette papier, panneaux lumineux, réseaux sociaux...)

- **ORGANISER DES FORMATIONS COMMUNES POUR LES ACTEURS DU NUMERIQUE**

Les conseiller numériques interviennent souvent auprès d'un public en difficulté sans être des spécialistes du travail social. Il y a donc un besoin de formation dans ce domaine, dont la réponse pourrait être mutualisée. Il y a aussi un souhait d'approfondir les connaissances sur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

- **LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMERIQUE**

On constate une « fracture numérique », qui exclue nombre de personnes des démarches à faire sur Internet. Il y a aussi une demande croissante du public en matière de sécurité sur internet, de l'accès aux droits... Enfin, il y a des actions à mener en direction des jeunes et de leurs parents pour les accompagner dans cet univers (sécurité des

réseaux sociaux, cyberharcèlement...). Il pourrait, à ce sujet, y avoir une connexion à faire avec les « Promeneurs du Net », qui sont plutôt des animateurs jeunesse.

8

points accés au numérique en libre-service, dans chaque commune de la COBAN

« ACTION PUBLIQUE 2022 »

La transformation numérique de l'État est continue depuis plus de 20 ans. De nombreux services dématérialisés ont été créés (téléservices, simulateurs, etc.). Le programme « Action publique 2022 », lancé par le gouvernement fin 2017, devait constituer la nouvelle étape de la transformation numérique des administrations. Les 250 démarches les plus courantes devaient être dématérialisées d'ici mai 2022. Mais le programme a pris du retard et laisse des personnes au bord du chemin.

LA BOITE A OUTILS SOLIDAIRE

Pour mutualiser les informations et les ressources, on pourrait s'inspirer du travail fait par la « boîte à outils solidaire ». Cette association regroupe des professionnels de la médiation numérique qui se mobilisent pour réduire la fracture numérique. Certains acteurs du territoire COBAN en font déjà partie. L'association a pour but de d'échanger, de favoriser la communication, le partage d'expériences, de mettre en commun des ressources (supports de cours, tutoriels, liens...). Ces ressources sont ensuite partagées sur le site : www.boiteaoutilssolidaire.fr

COUT ET MOYENS

- Une réunion tous les trimestres pour les acteurs du numérique et un travail par groupe de travail en fonction des projets développés
- Accueil des réunions par les 8 communes, par roulement

PORTEURS ET PARTENAIRES

- Médiateurs numériques
- CCAS des communes
- Plateforme des conseillers numériques de Gironde Numérique, Réseau France Services

- Maisons France Services, Aidants Connect, Handinum...
- Médiathèques, Espace Jeunes
- CAF, Département, MDS
- Centre social, Espaces de vie sociale, Tiers-lieux
- Emmaüs Connect, Don Bosco
- Fondation Orange
- CPAM
- CARSAT
- Etablissements scolaires
- Résidence Séniors
- Réseau « Promeneurs du Net »

// EVALUATION

- Nombre de **réunions** organisées
- **Outils collaboratifs** développés
- Nombre de **projets communs** développés

// CALENDRIER

- **4 rencontres par an** à partir de septembre 2023

// COMMUNES INTERESSEES

- ☐ Andernos-les-Bains ☐ Arès ☒ Audenge
☒ Biganos ☒ Lanton ☒ Lège Cap-Ferret
☒ Mios ☐ Marcheprime

D4

Ils mènent une grande diversité d'actions : accompagnement social, accueil, activités culturelles et sportives, ateliers d'autoréparation, jardin partagé, groupes de paroles, jeux, accompagnement à la scolarité, accès aux droits, activités pour la jeunesse, développement du « pouvoir d'agir » des habitants, soutien à la parentalité, séjours en famille, développement de l'éco-tourisme et des loisirs de pleine nature, cafés citoyens, formation des bénévoles, soutien aux aidants familiaux, fête « handi-valide », actions vers la petite enfance... Le champ peut être très large selon la façon dont on le définit.



- Formaliser un réseau des **structures d'animation de la vie sociale**
- **Cartographier les structures « AVS »** et les **faire connaître**
- Favoriser les **échanges de pratiques**
- Réfléchir à **des actions communes**
- Réfléchir à **des mutualisations**
- Renforcer **l'accès aux droits** et **le pouvoir d'agir des habitants**

- Organiser des rencontres régulières des acteurs de la vie sociale
- Cartographier les acteurs et les faire connaître
- Mieux connaître les actions et les missions des « Maisons des associations » (il y en a notamment à Lanton et Biganos) et les mettre en lien avec les autres services en charge des associations des communes.

- Faciliter les départs en vacances, la découverte du territoire, l'éco-tourisme (à travers notamment un travail entre l'office de tourisme et les structures d'animation de la vie sociale)
- Formaliser un réseau d'échanges autour des jardins partagés
- Proposer des formations à visée émancipatrice, partager les outils de la prise de parole des habitants
- Mieux travailler avec les CCAS des communes, mieux définir les compétences de chacun
- Réfléchir collectivement à la vie des structures d'animation de la vie sociale en période estivale

COUT ET MOYENS

- Dans un premier temps, les acteurs de la vie sociale pourraient se retrouver **une fois par trimestre**.
- Les coûts seront donc essentiellement **le temps de travail des acteurs**
- Les réunions seront accueillies **par roulement dans les communes du territoire**
- **Selon les projets développés, la CAF et le Département ont des outils financiers** pour soutenir les centres sociaux, les espaces de vie sociale, les épiceries solidaires, les actions de soutien à la parentalité, les ludothèques, l'accompagnement à la scolarité, la formation des bénévoles...

PORTEURS ET PARTENAIRES

- Tiers Lieux
- Centre social
- Espaces de vie sociale
- Ludothèques
- Médiathèques
- CCAS des communes
- Maisons des associations
- Associations
- CAF, Département
- Office de Tourisme
- Autres partenaires : Relais Petite Enfance, Services Enfance-Jeunesse, Etablissements d'accueil des enfants en situation de handicap, CCAS, résidences autonomie, résidences intergénérationnelles...

// EVALUATION

- Nombre de **réunions** organisées
- **Outils collaboratifs** développés
- Nombre de **projets communs** développés

// CALENDRIER

- 12 rencontres environ de septembre 2023 à décembre 2025

// COMMUNES INTERESSEES

- ☐ Andernos-les-Bains ☐ Arès ☒ Audenge
☒ Biganos ☒ Lanton ☒ Lège Cap-Ferret
☒ Mios ☐ Marcheprime

ETUDIER LA FAISABILITE D'UN DEPLOIEMENT DE NOUVEAUX DISPOSITIFS JEUNESSE



D5

CONTEXTE

Les réunions de concertation organisées début 2023 montrent une difficulté des professionnels à « capter » les jeunes de 14-25 ans.

C'est pourtant un public auquel les services jeunesse peuvent proposer de **multiples informations et activités** autour de l'orientation, de l'information jeunesse, de la prévention, de la santé, du sport, des activités culturelles...

Il y a aussi un enjeu de **prévention de la petite délinquance et des comportements à risque** (sécurité routière, prévention des addictions, santé, sexualité...).



// OBJECTIFS

- Partager une **analyse collective autour de la jeunesse**
- Travailler avec **un public plus âgé que celui des espaces jeunes (14-17 ans et 18-25 ans)**
- Mieux connaître ainsi **les besoins de cette tranche d'âge (informations, activités, services...)**
- Mettre en place des **actions correspondant à ces besoins**
- Prévenir **les addictions**
- Lutter contre **les faits d'incivilité**

// PISTES D'ACTIONS

Il y a un travail préalable à mener pour :

- Faire un diagnostic précis des problématiques identifiées sur le territoire, en associant les acteurs concernés (services jeunesse mais aussi associations spécialisées)
- Etudier la faisabilité du déploiement d'animateurs travaillant « hors les murs » des structures
- Etudier la faisabilité du déploiement d'éducateurs de rue

Cela peut déboucher sur diverses actions :

- Avoir des équipes d'animation/prévention travaillant sur des horaires différenciés (soirée, week-end...)
- Travailler avec les jeunes non accueillis dans nos structures, faire de la médiation, sortir des structures pour travailler « hors les murs »
- Investir les espaces publics fréquentés par la jeunesse
- Prévenir les risques : dégradations, délinquance, comportements à risques, addictions, harcèlement...
- Lutter contre le mal-être et l'isolement de certains jeunes

Pour cela, on pourrait imaginer :

- De mettre en place une présence de professionnels sur les espaces publics : les skate-parcs, les pumps tracks, les abribus, à proximité des lieux d'habitations, devant les établissements scolaires...
- De proposer des tournois sportifs, des activités, comme « points d'accroche »
- Puis d'en profiter pour passer des messages de prévention
- De faire le lien avec les structures jeunesse, les Infos Jeunes, la Maison des Adolescents, le Planning Familial...
- De faire remonter les besoins des jeunes
- D'aboutir à la création d'associations de jeunes, de projets de jeunes...

Il y aurait pour cela un travail partenarial à mener :

- Travailler avec la CAF à un projet d'animation « hors les murs », permettant de percevoir la « Prestation Jeunes » (financement de postes d'animateurs)
- Travailler avec le département sur la mise en place d'éducateurs de rue
- S'inspirer d'autres territoires et d'autres démarches (comme la CTG du Val de l'Eyre, par exemple)

COUT ET MOYENS

- Budgets communaux
- Aide du département pour l'éducation spécialisée
- Prestation de Service Jeunes de la CAF pour le travail « hors les murs »

PORTEURS ET PARTENAIRES

- Services jeunesse
- Structures jeunesse
- CAF
- Département

- SDJES
- Etablissements scolaires
- Associations de prévention
- Structures médico-sociales
- Centres sociaux et Espaces de Vie Sociale
- Polices municipales
- Gendarmeries
- Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Mission locale
- Associations intermédiaires d'insertion
- CLSPD ou comités communaux...
- Acteurs portant des chantiers Jeunes

// EVALUATION

- Nombre de dispositifs créés
- Nombre d'animations développées
- Evolution du nombre d'incivilités constatés
- Nombre de réunions partenariales
- Nombre de jeunes orientés vers des structures de prévention

// CALENDRIER

- Etude de faisabilité sur l'année scolaire 2023-2024
- Proposition chiffrée pour les postes concernés soumise à validation des élus fin 2024

// COMMUNES INTERESSEES

- Andernos-les-Bains ☐ Arès ☐ Audenge
- Biganos ■ Lanton ■ Lège Cap-Ferret
- Mios ☐ Marcheprime



ACCOMPAGNER LES SENIORS

D6



CONTEXTE

Les communes au nord de la COBAN voient leur population de séniors augmenter avec des contraintes en terme d'accompagnement à domicile importantes. Beaucoup de résidences secondaires sont occupées l'été, ce qui amplifie le phénomène. Le territoire fait face à des difficultés de recrutement du personnel médico-social dû au manque d'attractivité du métier et au manque de logement ce qui ne permet pas une prise en charge efficiente des personnes âgées.

Cette fiche-action est co-pilotée avec le Contrat Local de Santé (Axe 2).



// OBJECTIFS

- Partager une **analyse collective**
- Assurer et alimenter une **veille juridique**
- Favoriser les **échanges de pratiques**
- Réfléchir à des **actions communes**
- Réfléchir à des **coopérations autour d'animations vers les séniors**

// PISTES D'ACTION

Maintien à domicile :

- Recenser les dispositifs existants pour une meilleure coordination des interventions
- Réflexion autour de la création d'un Service de Soins infirmiers à Domicile intercommunal (SSIAD)
- Valorisation des métiers de maintien à domicile en mettant en avant les expériences des professionnels
- Adaptation du logement dans le cadre du maintien à domicile : création d'un collectif de professionnels pour faire des préconisations au domicile de la personne
- Recenser les dispositifs existants pour une meilleure coordination des interventions
- Réflexion autour de la création d'une unité mobile itinérante avec des professionnels de santé pour lutter contre l'isolement

Aides sociales facultatives en faveur des séniors :

- Echanges de pratiques sur les animations : semaine bleue, repas des anciens, animations intergénérationnelles...
- Echanges de pratiques sur les ateliers : préservation de l'autonomie, numérique...
- Echanges de pratiques sur les prestations : portage des repas, transport communal, colis de fin d'année...

26 %

De la population de la COBAN
a plus de 65 ans

70 %

Des plus de 80 ans de la COBAN habitent
les communes de
Lanton, Andernos les Bains,
Arès et Lège Cap Ferret

CADRE REGLEMENTAIRE

Loi d'adaptation de la société et du vieillissement,
Décembre 2015

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>

COUT ET MOYENS

- Travail partenarial entre les directeurs de CCAS et les partenaires

PORTEURS ET PARTENAIRES

- Directeurs et élus des CCAS
- Département
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Bailleurs sociaux
- Caisses de retraite
- Service Local d'Intervention pour la Maitrise de l'Energie (SLIME 33)
- Equipe d'Appui Gérontologique de Proximité (EAGP)
- Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)
- Structures d'aide à domicile
- Union Départementale des CCAS (UDCCAS)
- Etablissements de santé
- Centres sociaux, Espaces de Vie Sociale (EVS)
- Coopération Monalisa Gironde
- Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)
- Etablissement d'Hébergement pour Personnes âgées Dépendantes (EHPAD)
- Contrat Local de Santé

// EVALUATION

- Nombre de **réunions** organisées
- **Outils collaboratifs** développés
- Nombre de **projets communs** développés

// CALENDRIER

- 1 réunion par trimestre

// COMMUNES INTERESSEES

- Andernos-les-Bains ☐ Arès ☐ Audenge
- Biganos ■ Lanton ■ Lège Cap-Ferret
- Mios ■ Marcheprime

S'ADAPTER AUX PROBLEMATIQUES SOCIALES DU LOGEMENT



D7

CONTEXTE

Le logement sur le bassin est devenu un vrai problème tant pour les habitants que pour le recrutement de professionnels. Les loyers sont chers et peu de logements sont à louer à l'année, ce qui ne favorise pas l'installation de certains professionnels médico-sociaux.

On constate un manque de solutions d'hébergements d'urgence permettant de répondre au besoin d'accueil rapide. Le vieillissement de la population entraîne également un besoin d'adapter les logements pour permettre le maintien à domicile des personnes.



// OBJECTIFS

- Partager une **analyse collective des besoins en s'appuyant sur les travaux du Programme Local de l'Habitat**
- Assurer et alimenter une **veille pour agrémenter le PLH**
- Favoriser les **échanges de pratiques entre les acteurs**
- Participer **aux observatoires du PLH**
- Réfléchir à des **actions communes**

// PISTES D'ACTIONS

Le logement d'urgence

- **Echanges de pratiques sur :**
 - Les critères d'attribution
 - L'accompagnement des bénéficiaires
- **Recensement des logements sur les communes**

Le logement social

- **Echanges de pratiques sur :**
 - Les conditions d'attributions
 - Les échanges avec les bailleurs sociaux
 - Le recensement des demandes (SNE ou pas)
 - La gestion des incivilités et médiation
- **Proposition de périodicité des rencontres entre les bailleurs sociaux et partenaires**

Le logement pour les séniors à loyer adapté

- **Echanges de pratiques sur :**
 - Les résidences autonomie, les résidences partagées, les résidences intergénérationnelles...
- **Présentation d'expériences inspirantes et innovantes**

Vieillesse/Handicap

- **Favoriser le maintien à domicile :**
 - Recensement des organismes
 - Développement des partenariats
 - Présentation d'expériences locales
- **Adaptation du logement**

Droit au logement digne

- Travail partenarial pour **l'accompagnement des locataires et des propriétaires** de logements indignes voire insalubres

6,4 %

Des résidents de la COBAN étaient locataires d'un logement social en 2018

38,2 %

des plus de 75 ans de la COBAN vivent seuls à domicile

COÛT ET MOYENS

- Travail en réseau : plusieurs rencontres par an sur les différentes thématiques

PORTEURS ET PARTENAIRES

- Directeurs et élus des CCAS
- Préfecture
- 1 % patronal (AL'IN)
- Département
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Bailleurs sociaux
- Habitat Jeunes
- Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie (SLIME 33)

- Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)
- Solidarité Femmes Bassin
- Programme de Retour à Domicile (Prado)
- Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH)
- Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques (GIHP)
- Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)
- Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)

// EVALUATION

- Outils collaboratifs développés

// CALENDRIER

- Plusieurs rencontres par an

// COMMUNES INTERESSEES

- Andernos-les-Bains ☐ Arès ☐ Audenge
- Biganos ■ Lanton ■ Lège Cap-Ferret
- Mios ☐ Marcheprime

FAVORISER LA QUALITE DES LIENS PARENTS/ENFANTS AUX MOMENTS-CLES DE LA VIE



P1



CONTEXTE

Une définition du Comité National du soutien à la parentalité :

« La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale). Elle s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vivent la famille et l'enfant ».



// OBJECTIFS

- Valoriser **le rôle des parents**
- Répondre aux **besoins des parents et des enfants**
- Concilier **vie familiale/sociale/professionnelle**
- Proposer des **actions de médiation**
- Renforcer les **liens intra-familiaux et intergénérationnels**

// PISTES D'ACTIONS

- **PROPOSER DES RENCONTRES « PARCOURS NAISSANCES » (Réunions d'information pour futurs parents)**

Une réunion auprès des futurs parents afin de mieux comprendre les impacts de l'arrivée d'un enfant dans la vie des familles, identifier plus précisément leurs besoins, leurs attentes et leurs difficultés. L'objectif est de mieux les accompagner et présenter Les services adaptés, de la grossesse jusqu'aux 3 ans de l'enfant.

- **REFLECHIR SUR LA MISE EN PLACE D'UNE « BOX NAISSANCE » OU CADEAU DE NAISSANCE**

Pour exemple, pour célébrer l'arrivée des nouveaux nés du territoire, il pourrait être proposé ce cadeau de naissance. Tous les bébés finlandais dorment depuis 80 ans dans une baby-box finlandaise pour leur sécurité. Une « box » est le premier berceau cododo sécurisé et éco-responsable pour le nouveau-né.

- **PROMOUVOIR L'ESPACE RENCONTRE**

Un espace de rencontre est un **lieu d'accès au droit, tiers, gratuit, transitoire et autonome, permettant, dans l'intérêt de l'enfant, l'exercice du droit de visite**, la remise de l'enfant à l'autre parent, ou la rencontre entre l'enfant, ses parents, ses grands-parents ou toute personne titulaire d'un droit de visite.

L'objectif des espaces de rencontre est de maintenir, établir ou rétablir les liens entre les enfants et leurs parents dans des situations difficiles dans lesquelles le recours, à un lieu tiers avec un accompagnement spécifique est, durant une période transitoire, la seule solution possible.

66%

des enfants vivent avec leurs 2 parents, la part des familles monoparentales a doublé depuis 1990, passant de 12 % en 1990 à 24 % des familles en 2018

11%

des enfants vivent dans une famille recomposée

REFERENCES

En 1998, un groupe dirigé par Didier Houzel (Pédopsychiatre) analyse le concept de Parentalité autour de trois dimensions :

- La pratique de la Parentalité qui fait référence aux compétences parentales
- L'expérience de la Parentalité qui nourrit la dimension subjective
- L'exercice de La Parentalité qui concerne les droits et les devoirs rattachés à la fonction parentale

Politique des 1000 premiers jours :

<https://www.1000-premiers-jours.fr/fr>

COUT ET MOYENS

- Temps de travail et déplacements des acteurs pour chaque thématique
- Gratuité pour le dispositif parcours naissance et la promotion de l'espace rencontre

PORTEURS ET PARTENAIRES

- CAF
- Département
- CPAM
- Acteurs de la Parentalité (Sage-femme, les collectivités et les professionnels ...)
- Association Girondine d'Éducation spécialisée et de Prévention sociale (AGEP)
- Agence Régionale de la Santé

// EVALUATION

- Critères d'évaluation à élaborer selon thématique

// CALENDRIER

- A valider selon thématique

// COMMUNES INTERESSEES

- Andernos-les-Bains ☐ Arès ■ Audenge
■ Biganos ■ Lanton ■ Lège Cap-Ferret
■ Mios ☐ Marcheprime

COORDONNER LES ACTEURS ET PROMOUVOIR LES ACTIONS DE SOUTIEN A LA PARENTALITE



P2



CONTEXTE

Le soutien à la parentalité constitue autant une réponse au besoin d'accompagnement que nombre de parents expriment, qu'un levier essentiel de prévention globale et universelle dans de multiples domaines (santé, réussite scolaire, conséquences néfastes des ruptures familiales...).

Le réseau parentalité est composé de l'ensemble des acteurs œuvrant dans le domaine de la parentalité : les associations, les institutions, les collectivités, et parfois les parents eux-mêmes.



// OBJECTIFS

- Favoriser **la rencontre des acteurs** de différents secteurs
- Animer **un réseau Parentalité** avec les acteurs du territoire
- Renforcer **la mobilisation et l'accompagnement** du réseau parentalité
- **Consolider les actions existantes**
- Développer les capacités **d'écoute et d'observation** du territoire afin d'analyser les besoins et **d'expérimenter des solutions innovantes**
- Accompagner les acteurs du territoire autour **de l'objectif d'une meilleure égalité femmes-hommes**

// PISTES D'ACTIONS

• RENFORCER LE PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS DU REAAP

Les Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) prennent appui sur un réseau de parents, de bénévoles et de professionnels qui permettent la mise en place d'actions visant à conforter, à travers le dialogue et l'échange, les compétences des parents et la mise en valeur de leurs capacités.

• REFLECHIR A LA NOTION D'EGALITE FEMME/HOMME

L'avancée sur l'égalité dans la parentalité est en pleine croissance. Au travail, les congés maternité et l'équilibre du temps de travail des femmes sont entrés dans la norme. Les hommes souhaitent autant que les femmes s'investir pleinement dans leur paternité.

• ESSAIMER LE CONCEPT DE MOTRICITE LIBRE

La motricité libre consiste à laisser l'enfant libre de ses mouvements afin de lui permettre d'explorer son corps et de se développer en toute confiance. Le concept de motricité libre ou spontanée a été inventé par le Dr Emmi Pikler dans les années 1960. Cette pédagogie est la référence de la Bougeotine de Lanton.

• ACCOMPAGNER LA PLACE DES GRANDS PARENTS

Les grands-parents sont des socles souvent importants dans nos vies pourtant il n'est pas toujours simple de définir leurs rôles. Ce qui importe dans le réglage du rôle dans la grand-parenté, c'est qu'il n'y ait pas de confusion, entre rôle de parent et de grand-parent en particulier, pas de rôle éducatif trop direct.

1

Lieu d'Accueil Enfants-Parents

4

Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

4

Porteurs de projets REAAP

1

Espace de Rencontre

REFERENCES

La politique de soutien à la parentalité de la CAF s'appuie sur six dispositifs :

- les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)
- les lieux d'accueil enfants/parents (Laep)
- les Points info famille (Pif)
- les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas)
- la médiation familiale
- les espaces de rencontre

Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge – HCFEA) a publié en 2016 un **rapport sur les politiques de soutien à la parentalité**. Il notait que ces politiques récemment mises en œuvre souffraient du **périmètre flou** de leurs champs d'intervention (soutien scolaire, prévention sanitaire, médiation intra-familiale...).

COUT ET MOYENS

- Coût d'un coordinateur dans le cadre de la préfiguration d'un lieu ressource, soutenu par la CAF à hauteur de 24 000€

PORTEURS ET PARTENAIRES

- CAF
- Département
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- Acteurs de la Parentalité (Sage-femme, les collectivités et les professionnels ...)
- Association Girondine d'Éducation spécialisée et de Prévention sociale (AGEP)
- Agence Régionale de la Santé

// EVALUATION

- Nombre de **réunions** organisées
- **Outils collaboratifs** développés
- Nombre de **projets communs** développés

// CALENDRIER

- A déterminer selon thématique

// COMMUNES INTERESSEES

- Andernos-les-Bains ■ Arès ■ Audenge
- Biganos ■ Lanton ■ Lège Cap-Ferret
- Mios ■ Marcheprime

IMPULSER UNE DYNAMIQUE DE MOBILISATION ET D'EXPRESSION DES PARENTS



P3



CONTEXTE

Les services offerts aux enfants sollicitent de plus en plus les ressources familiales. La famille devient un partenaire privilégié et non seulement un bénéficiaire de services. Cette transformation teinte les relations entre parents et professionnels où chacun doit s'ajuster à cette nouvelle réalité.

Le développement du pouvoir d'agir (DPA - traduction du terme « empowerment ») des parents s'inscrit dans cette transformation où les interventions professionnelles se fondent sur des valeurs de partenariat et de collaboration.



// OBJECTIFS

- Favoriser la rencontre entre pairs (parents)
- Valoriser la compétence parentale
- Permettre aux parents de devenir acteurs et force de proposition
- Renforcer la notion de co éducation
- Prendre en compte le rôle et le savoir-faire de parent
- Créer les conditions indispensables aux échanges, à l'instauration de rapports de confiance

// PISTES D'ACTIONS

• METTRE EN PLACE DES GROUPES DE PAROLES

Les parents se sentent souvent jugés et évalués dans la façon d'élever leurs enfants, ils perdent confiance dans leur autorité et leur jugement. L'aide à la parentalité ne se substitue pas aux parents, mais elle les oriente et les soutient. L'objectif des groupes de soutien à la parentalité est d'accroître la confiance des parents dans leurs compétences parentales.

• DEVELOPPER DES OUTILS DE PARTICIPATION

Enquête, questionnaires de satisfaction...

• ORGANISER DES TEMPS FORTS A DESTINATION DES PARENTS

Conférence thématique, salon...

• DEVELOPPER UNE UNIVERSITE DE PARENTS

Les Universités Populaires de Parents constituent une démarche qui vise à permettre aux parents, de faire entendre leur voix dans l'espace public, de croiser leurs savoirs avec d'autres, politiques, scientifiques, travailleurs sociaux... et de se positionner comme des acteurs citoyens. Ainsi, des groupes de parents mènent, avec le soutien d'universitaires, des recherches sur des thèmes liés à la parentalité.

39%

des parents estiment qu'il est plus difficile aujourd'hui de trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale

70%

des parents ont le sentiment que la société attend d'eux d'être de bons parents

1 parent sur 2

se considère plus stressé que ses parents à l'époque

REFERENCES

Les parents forgent aujourd'hui leur propre modèle de parentalité, un modèle hybride, hérité en partie de leurs parents.

Avec eux, ils partagent une certaine idée de l'éducation des enfants mais ils intègrent également les nouveaux discours sur la parentalité, tournés davantage vers l'écoute et l'épanouissement de l'enfant.

<https://www.parents-citoyens.org>

COÛT ET MOYENS

- Temps de travail et déplacements des acteurs pour chaque thématique

PORTEURS ET PARTENAIRES

- Parents
- Acteurs de la Parentalité
- CAF
- Département
- Université

// EVALUATION

- Nombre de **réunions** organisées
- **Outils collaboratifs** développés
- Nombre de **projets communs** développés

// CALENDRIER

- A déterminer selon thématique

// COMMUNES INTERESSEES

- Andernos-les-Bains ■ Arès ■ Audenge
- Biganos ■ Lanton ■ Lège Cap-Ferret
- Mios ■ Marcheprime

DEVELOPPER DE NOUVEAUX DISPOSTIFS D'ACCOMPAGNEMENT A LA FONCTION PARENTALE



P4

CONTEXTE

L'usage du concept de parentalité s'est accru considérablement au cours des dix dernières années. **La parentalité représente une question majeure de santé publique.**

Les problèmes de parentalité seraient à la source de nombreuses difficultés sanitaires et sociales et seraient largement associés à certains troubles de comportements, aux conduites à risque, aux troubles psychiques, à l'abus de substances psychoactives, à l'absentéisme, à l'échec scolaire, à la délinquance.



// OBJECTIFS

- Permettre aux parents d'avoir accès **aux ressources, aux droits et aux soins** et de pouvoir exercer pleinement leur responsabilité dans l'éducation de leur enfant
- Promouvoir et mutualiser de **nouvelles actions d'accompagnement ou de soutien** à la fonction parentale
- Sensibiliser et **prévenir l'épuisement parental**
- Soutenir les parents **en situation de burn out**

// PISTES D'ACTIONS

• ETUDIER LA FAISABILITE D'UN LIEU RESSOURCE PARENTAL LABELISE 1000 PREMIERS JOURS

Devenir parent, c'est un saut dans l'inconnu, empli de joie, d'émerveillement, mais aussi d'angoisses et d'incertitudes. Pour aider les parents à trouver des réponses aux multiples questions qu'amène la parentalité, nous pourrions proposer un lieu ressource pour parents et futurs parents, dans lequel est proposée une offre de services réalisés par des professionnels de la parentalité.

• PROPOSER DES TEMPS DE REPIT PARENTAL

Le burn-out parental, ou syndrome d'épuisement, est un état de stress chronique lié à la parentalité, et associé à une grande fatigue physique et psychologique. Il touche indifféremment pères et mères, avec des manifestations souvent différentes, en plus de la fatigue chronique. Le burn-out parental crée une fracture dans la relation avec les enfants et dans le couple. Le parent en burn-out n'a plus envie de passer du temps avec ses enfants. Il en ressent d'ailleurs un profond sentiment de culpabilité.

2 parents sur 5

estiment l'exercice difficile

4 parents sur 10

se sentent seuls face à l'éducation
de leur enfant

5% à 7%

des parents souffrent
d'épuisement parental

REFERENCES

La stratégie nationale de soutien à la parentalité définit les objectifs de la politique de soutien à la parentalité pour la période 2018-2022, à chacun des âges de la vie de l'enfant et en fonction des situations de vulnérabilité des enfants ou des parents.

Les 1 000 jours de l'enfant : L'enjeu est de proposer aux parents et futurs parents un accompagnement, pendant la période des 1 000 premiers jours de l'enfant, adapté et sans rupture de continuité et de construire des environnements favorables au développement et à la santé de l'enfant.

Dans sa convention d'objectifs et de gestion (Cog) 2018-2022, la Cnaf lui assigne trois objectifs majeurs :

- **Accompagner les parents à l'arrivée de l'enfant en améliorant les dispositifs existants et en concourant à leur bonne articulation [...]**
- **Soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants, notamment les adolescents [...]**
- **Accompagner et prévenir les ruptures familiales**

COUT ET MOYENS

- Coût d'un coordinateur dans le cadre de la préfiguration d'un lieu ressource (Maison des 1000 jours), soutenu par la CAF à hauteur de 24 000€

PORTEURS ET PARTENAIRES

- CAF
- Département
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- Acteurs de la Parentalité (Sage-femme, les collectivités et les professionnels ...)
- Association Girondine d'Éducation spécialisée et de Prévention sociale (AGEP)
- Agence Régionale de la Santé

// EVALUATION

- Nombre de **réunions** organisées
- **Outils collaboratifs** développés
- Nombre de **projets communs** développés

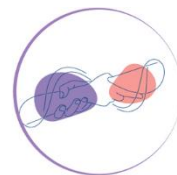
// CALENDRIER

- A déterminer selon thématique

// COMMUNES INTERESSEES

- Andernos-les-Bains □ Arès ■ Audenge
- Biganos ■ Lanton ■ Lège Cap-Ferret
- Mios □ Marcheprime

FORMALISER ET ANIMER LES RESEAUX



R1



CONTEXTE

Lors du diagnostic partagé CTG, les différents groupes thématiques (petite enfance, enfance, jeunesse, développement social, inclusion-handicap, numérique, animation de la vie sociale, etc.) ont proposé de nombreuses actions à mettre en œuvre. Et, parmi ces actions, les participants de ces groupes ont systématiquement positionné la proposition « faire réseau » comme leur action prioritaire. Ce choix « répétitif » dans ces différents groupes souligne la volonté des acteurs locaux de bénéficier d'un nouveau réseau territorial de proximité (en plus des réseaux existants dans lesquels ils peuvent être engagés).



// OBJECTIFS

- Mieux **se connaître**
- Partager une **analyse collective**
- Assurer et alimenter une **veille juridique**
- Favoriser les **échanges de pratiques**
- Réfléchir à des **actions communes**
- Réfléchir à de potentielles **mutualisations**

// DESCRIPTION

• Pour tous les réseaux

Chaque réseau décide de son organisation (périodicité, fonctionnement, objectifs poursuivis, etc.). Et, pour ces rencontres, ces différents groupes ont décidé de s'appuyer sur une même organisation à 3 niveaux :

- Entre professionnels
- Entre professionnels et élus
- Entre professionnels, élus et partenaires

Les élus des 8 communes des 4 axes de travail (petite enfance, enfance, jeunesse et développement social) n'ont pas souhaité l'organisation spécifique de rencontres entre élus.

• Les acteurs de la petite enfance

A la différence des autres champs, les acteurs de la petite enfance du territoire ont une habitude ancienne du réseau. Ce réseau a notamment permis des réalisations concrètes autour d'une réflexion sur les horaires atypiques, de l'organisation de colloques, de l'organisation de temps forts (Mois de la Petite Enfance) ou encore, avec la mise en place d'un Lieu Accueil Enfant Parent itinérant et mutualisé. D'ailleurs, des réalisations qui sont souvent citées en exemple par d'autres territoires. Ce réseau CTG n'est donc que le prolongement d'une pratique ancienne entre les professionnels, les partenaires et les élus du secteur.

- **Les acteurs de l'enfance**

La première rencontre CTG entre les acteurs de l'enfance, en février 2023, a réuni une quarantaine d'acteurs de l'enfance des 8 communes de la COBAN. Les responsables et directeurs des services enfance ont exprimé le besoin d'échanger régulièrement sur des problématiques de gestionnaire propres au secteur et ont notamment formulé le souhait d'imaginer des outils d'entraide. Globalement, ce réseau « enfance » s'organiserait autour des 6 objectifs de la présente fiche-action sur 2 à 3 rencontres par an. Concernant les directeurs et animateurs des accueils périscolaires et extrascolaires, il est proposé de répondre à ce besoin de « faire réseau » à travers leur participation sur les autres fiches-actions de leurs choix : A1 (PEDT) ; A2 (travail avec l'Education Nationale) ; A3 (événements) ; A4 (éveil artistique) ; A5 (qualité d'accueil) ; A6 (pause méridienne) et A7 (formations).

- **Les acteurs de la jeunesse**

Il est proposé de formaliser un réseau des Services Jeunesse, des « Espaces Jeunes » et des « Infos Jeunes » du territoire. Selon les sujets, ils pourront aussi créer des sous-groupes plus opérationnels pour travailler certains projets. La réunion de mai-juin pourrait permettre d'anticiper le calendrier des rencontres de l'année. Il est envisagé la fréquence de réunion suivante :

- 6 réunions par an : Rencontre du réseau (service jeunesse / Espaces Jeunes / Infos Jeunes
- 2 réunions par an : Réunion « élus-Techniciens » (réunions qui peuvent être regroupées sur la même journée que la rencontre du réseau)
- 1 à 2 fois par an : Rencontre des « Conseils des Jeunes » (Conseil municipal des Enfants, Conseil municipal des Jeunes, Conseil citoyen des Jeunes...) pour des échanges de pratiques et des activités à pratiquer ensemble.

Il est précisé que ces rencontres peuvent, ponctuellement, inviter des personnes-ressources (institutions, associations...) pour travailler certains sujets.

Également, à travers d'autres fiches-actions de la CTG (A1 ; A3 ; A4 et A5), il sera proposé de réfléchir à la façon de réunir et faire travailler ensemble les jeunes du territoire qui ne fréquentent pas déjà les structures constituées (espaces jeunes, info jeunes ou conseil des jeunes). Cela pourra potentiellement se faire par des événements en commun.

- **Les acteurs du secteur social**

Entre janvier et mai 2023, dans le cadre du diagnostic CTG, les directeurs et les élus des CCAS se sont retrouvés à 3 reprises. Même si l'Union Départementale des Centres Communaux d'Actions Sociales (UDCCAS) organise régulièrement des rencontres, certains élus et agents du territoire ne se connaissaient pas avant ces rencontres et ont clairement le souhait de se constituer en réseau. Parmi les 6 objectifs de la présente fiche-action, le groupe peut décliner le 5^{ème} objectif « réfléchir à des actions communes » en « anticipant la production de l'Analyse de Besoins Sociaux », il est envisagé la fréquence de réunion suivante :

- 1 fois par trimestre : Directeurs CCAS seuls
- 1 fois par an : Avec un « travailleur social » de chaque CCAS
- 1 fois par trimestre : Directeurs CCAS + Chargés de coopération + CAF et Département
- 2 fois par an : Directeurs CCAS + Elus + Chargés de coopération + CAF et Département

Il est précisé que ces rencontres peuvent s'organiser sur les thématiques spécifiques avec d'autres partenaires (ex. : Mission Locale, Pôle Emploi), sur des partages d'expériences (en associant d'autres communes) et sur des articulations entre dispositifs (ex. : convention territoriale d'exercice concerté – CTEC – du Département).

- **Pilotage technique des réseaux : A déterminer et ou confirmer au 1^{er} trimestre 2024**

Petite Enfance - Parentalité

Enfance

Jeunesse

Social

COUT ET MOYENS

- La fréquence des réunions est variable selon les thématiques - Organisation à anticiper pour permettre la participation des agents
- Selon les axes de travail, les techniciens souhaitent se rencontrer 4 à 6 fois par an
- Les élus des différentes thématiques se rencontreraient 2 à 3 fois par an
- Pas de coût financier spécifique identifié - Les frais d'organisation des réunions (papeterie, entretien des salles, fluides) sont à la charge des communes accueillantes
- Une attention particulière sera apportée pour organiser une rotation des réunions dans toutes les communes participant à la démarche de la CTG.

PORTEURS ET PARTENAIRES

- Petite Enfance : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant, Relais Petite Enfance, Lieu d'Accueil Enfant Parent, Protection Maternelle et Infantile, CAF, Réseau Girondin de la Petite Enfance
- Enfance : Services enfance ; ACM ; Elus ; Conseils des Jeunes ; CAF ; Département ; SDJES ; Etablissements scolaires ; Partenaires associatifs
- Jeunesse : Services Jeunesse ; Structures jeunesse (« Espaces Jeunes » et « Info Jeunes ») ; Elus ; Conseils des Jeunes ; CAF ; Département ; SDJES ; Etablissements scolaires ; Partenaires associatifs
- Social : Directeurs de CCAS ; Travailleurs sociaux/Agents du CCAS ; Elus au social ; Département ; CAF ; Mission Locale ; Pôle Emploi

// EVALUATION

- Nombre de **réunions** organisées
- Nombre de **thématiques** abordées en commun
- **Outils collaboratifs** développés
- Nombre de **projets communs** développés

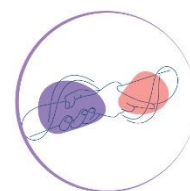
// CALENDRIER

- Début des réunions partenariales à la rentrée 2023
- Une quinzaine de réunions sur 2023-2025 par axe de travail (enfance, jeunesse et parentalité)

// COMMUNES INTERESSEES

- Andernos-les-Bains ■ Arès ■ Audenge
- Biganos ■ Lanton ■ Lège Cap-Ferret
- Mios ■ Marcheprime

ARTICULER LE PILOTAGE GLOBAL DE LA DEMARCHE



R2



CONTEXTE

Pour élaborer le plan d'actions de la CTG, 9 agents (6 ETP) se sont organisés et répartis sur les différents chantiers à engager au sein d'une arborescence de travail composée de 4 axes.

Depuis mai 2022, la COBAN a désigné un pilote global sur un 0,7 ETP pour animer et accompagner l'ensemble de la démarche. Annuellement, la CAF subventionne ces missions de coordination dans les 8 communes mais elle ne soutient pas actuellement financièrement le pilotage global de la COBAN.

Les fonctions de pilotage au sein des communes de la COBAN sont hybrides puisque certains agents y consacrent un ETP complet alors que d'autres partagent ces missions avec un rôle de chef de service qui impacte grandement le degré d'engagement et le mode de coordination.



// OBJECTIFS

- Assurer **l'animation, l'organisation, le suivi et l'évaluation** de l'ensemble de la démarche
- Permettre aux chargés de coopération CTG **d'assurer des missions de coordination**, à la fois sur le plan communal et à l'échelle de l'intercommunalité
- Pérenniser une mission de **pilote global** dans la phase de mise en œuvre du plan d'actions
- Engager une réflexion avec la CAF afin de **financer le pilotage global** de la démarche
- Prolonger l'organisation de la phase de diagnostic partagé avec la désignation d'**élus référents CTG** dans la phase de mise en œuvre du plan d'actions
- Pérenniser les actuelles **instances de gouvernance** (Commission CTG ; Rencontre Elus-techniciens par axe de travail ; Rencontre des CCCTG) et faire évoluer la composition du COPIL
- Organiser une **rencontre annuelle** de la CTG
- Anticiper la **prochaine CTG (2026-2030)**
- Poser les jalons, dans l'anticipation de la CTG 2026-2030 et de la mise en place d'une instance de « **connaissances partagées** »

// DESCRIPTION

• Pilotage global de la démarche

L'arborescence de travail proposée autour des 4 axes thématiques a permis l'organisation d'un co-pilotage techniciens-élus entre les différentes communes et l'éclosion d'un plan d'actions commun. Pour la phase de mise en œuvre des actions, il est identifié les différents pilotes (et soutien aux pilotes) et les élus référents pour le pilotage global et les 4 axes de travail jusqu'en décembre 2025.

ARBORESCENCE DE TRAVAIL

Une répartition équitable entre les communes sera effectuée sur le pilotage des 4 thématiques (parentalité ; enfance ; jeunesse et développement social) et des 21 fiches-actions.

Pilotage global	Pilotage technique	Référents Elus CTG
Parentalité	A déterminer au 1 ^{er} trimestre 2024	
Enfance		
Jeunesse		
Développement social		

Sur le même principe que l'arborescence de travail, il est nécessaire de désigner des pilotes techniques (pas obligatoirement les chargés de coopération CTG) pour mettre en œuvre les 21 fiches-actions.

N°	Fiche-action	Pilote technique	Soutien technique
A1	Partager les démarches de projets éducatifs de territoire	A déterminer au 1 ^{er} trimestre 2024	
A2	Favoriser et coordonner les projets avec l'Education Nationale		
A3	Valoriser les événements du territoire et en faciliter (...)		
A4	Favoriser l'éveil artistique et culturel dès la petite enfance		
A5	Accompagner et garantir une qualité d'accueil		
A6	Développer (...) pauses méridiennes et accueils périscolaires		
A7	Améliorer l'attractivité des métiers des communes (...)		
A8	Développer l'information jeunesse autour d'outils partagés		
D1	Faciliter le parcours des personnes en situation de handicap (...)		
D2	Développer (...) santé mentale et du bien-être des jeunes		
D3	Renforcer (...) en luttant contre la fracture numérique		
D4	Renforcer (...) avec les acteurs de l'animation de la vie sociale		
D5	Etudier la faisabilité (...) de nouveaux dispositifs jeunesse		
D6	Accompagner les seniors		
D7	S'adapter aux problématiques sociales du logement		
P1	Favoriser la qualité des liens parents-enfants (...)		
P2	Coordonner (...) les actions de soutien à la parentalité		
P3	Impulser une dynamique de mobilisation et d'expression (...)		
P4	Développer de nouveaux dispositifs d'accompagnement (...)		
R1	Formaliser et animer les réseaux		
R2	Articuler le pilotage global de la démarche		

• Rencontre annuelle de la CTG

Le diagnostic partagé CTG a exploré divers champs. Ce travail a permis de constater que de nombreux acteurs d'une même thématique ne se connaissaient pas et qu'ils ont très souvent exprimé le même besoin, pour l'intérêt du territoire, de travailler ensemble. Dans le même ordre d'idée, l'organisation d'une rencontre annuelle permettrait à la fois de proposer une vision globale de la démarche à l'ensemble des acteurs et de renforcer cette approche transversale entre ces différentes thématiques. La première rencontre pourrait être imaginée début 2024, après la signature de la convention de la CTG ; La seconde en octobre 2024 pour un point d'étape de la démarche ; La troisième en octobre 2025 pour engager le bilan de la première CTG et engager la seconde.

• Instance de « connaissances partagées »

Dans le cadre du pacte social de la ville de BORDEAUX, la commune a créé une instance pour produire de la connaissance partagée avec la participation de nombreux acteurs (CAF ; A'URBA ; Département ; Région ; Université ; Service Urbanisme ; Service Sociaux ; etc.). L'idée de ce « pot commun » autour de l'innovation s'inscrit totalement dans la démarche d'un Programme de Recherche-Action Dynamique actuellement développé au sein de la COBAN et peut ainsi nourrir de nombreux dispositifs éducatifs (par exemple, à partir de l'analyse de l'évolution des pratiques familiales et des besoins des jeunes), sociaux (par exemple, l'ABS) et d'urbanisme. La mise en place de cette instance serait programmée sur la CTG 2026-2030.

• Pilote global de la CTG

Pour rappel, à travers la convention « service mutualisé » signée entre les communes et la COBAN, cette dernière « met à disposition des communes adhérentes un coordonnateur chargé d'assurer le suivi et l'exécution de la CTG à l'échelle intercommunale » sur une période de 5 années, de janvier 2022 à décembre 2026. En retour, l'obligation de la commune est de « donner les moyens de fonctionner au coordonnateur CTG (bureaux, outils de communication, accès aux services et réunions). L'expérience de la première année montre la nécessité de ce pilotage global et du maintien de l'accueil de cet agent par les différentes communes qui contribue à la réussite de la démarche.

COUT ET MOYENS

- Pilotage global : En lien avec les décisions qui pourraient être prises sur ces fonctions de pilotage
- Rencontre annuelle : L'organisation de cette journée ou demi-journée pourrait engager une dépense (prise en charge du déjeuner par exemple)
- Instance de connaissances partagées : Pas de coût à programmer sur cette première CTG
- Pilote global de la CTG : Négociation financière avec la CAF

PORTEURS ET PARTENAIRES

- L'ensemble des acteurs de la démarche

// EVALUATION

- Evolution des missions de **pilotage** d'ici 2025 (et notamment celles qui sont actuellement portées en parallèle de missions de chef de service)
- Nombre de « **rencontres annuelles CTG** » et le degré de satisfaction des participants
- Les démarches entreprises pour poser les bases de cette instance de « **connaissances partagées** » qui pourrait se développer sur la seconde CTG

// CALENDRIER

- **COPIL** (1 à 2 fois par an) ;
- **Commission CTG** (2 à 3 fois par an) ;
- **Réunion des CCCTG** (8 fois par an dans une commune différente) ;
- **Réunion Elus-Techniciens** (2 à 5 fois par an selon les axes) ;
- **Groupes thématiques** (variable selon les groupes)

// COMMUNES INTERESSEES

- Andernos-les-Bains ■ Arès ■ Audenge
- Biganos ■ Lanton ■ Lège Cap-Ferret
- Mios ■ Marcheprime